

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU JEUDI 9 JUIN 2022 A 16h30
TENUE A L'HOTEL NENDAZ 4 VALLEES & SPA A HAUTE-NENDAZ**

L'assemblée générale a été convoquée par le Président, Samuel Romailier, le 16 mai 2022 avec l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences
2. PV de l'assemblée générale du 17 septembre 2021
3. Rapport du Président
4. Présentation des comptes de l'exercice 2021
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des comptes et décharge aux organes
7. Nominations statutaires
8. Admissions et démissions
9. Divers

Le Président ouvre l'assemblée générale à 16h30 et constate que celle-ci a été convoquée dans les délais et qu'elle est valablement constituée. Aucune remarque n'est formulée quant au contenu de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences

Le Président souhaite la bienvenue à cette assemblée ainsi qu'à ces deux jours de festivités aux 101 membres présents.

Le Président présente les membres du comité d'organisation des 50 ans : Estelle Chambovey, Franco Pernatozzi, Pierrot Quarroz, Estelle Richard et Patrice Rudaz. Il remercie le comité d'organisation pour le temps consacré et l'excellent travail effectué.

Samuel revient sur l'histoire de Comptaval, ses valeurs fortes et évoque l'avenir de notre association.

2. PV de l'assemblée générale du 17 septembre 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Le Président remercie Clément Moix pour la rédaction de ce procès-verbal.

3. Rapport du Président

Le Président rappelle les événements organisés depuis la dernière assemblée générale :

- Séminaire TVA en novembre 2021.
- Séminaire sur l'évaluation d'entreprise en mai 2022.
- Réception des lauréats le 1^{er} juin 2022 : 12 breveté(e)s et 7 diplômé(e)s. Le Président cite les noms de lauréats. Le taux de réussite en Suisse romande est de 45% pour le brevet et de 55% pour le diplôme.

Le Président rappelle que Comptaval a une page LinkedIn et salue le nombre croissant d'abonnés à cette dernière (y compris des non membres).

Une visite d'entreprise ainsi qu'une rencontre avec les membres seniors sont agendées en automne.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2021

Carline Aebi commente les comptes de l'exercice 2021. Il en ressort une perte de CHF 1'789.60. La fortune au 31.12.2021 se monte à CHF 127'230.78. La trésorière est remerciée pour son excellent travail.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes 2021 ont été révisés par Thomas Morard et Loïc Bruttin. La lecture du rapport des vérificateurs est donnée par Loïc Bruttin. Celui-ci propose aux membres présents d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

Samuel remercie les vérificateurs pour leur travail et leur disponibilité.

6. Approbation des comptes et décharge aux organes

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2021 et donne décharge au comité.

7. Nominations statutaires

L'assemblée générale renouvelle le mandat des membres actuels du comité pour une nouvelle période de 4 ans : Carline Aebi, Aurélie Bressoud, Nicolas Constantin, Carole Fournier, Clément Moix, Samuel Romailier.

Samuel Romailier est réélu président de notre association.

8. Admissions et démissions

Depuis l'assemblée générale 2021, le nombre de membres passe de 422 à 433 : 20 admissions, 8 démissions et 1 expulsion.

Les 20 membres suivants ont demandé leur admission : Armend AMETI, Sébastien BALET, Laura BEYTRISON, Vincent CHERVAZ, Coralie COPPEY, Robert DALLIARD, Eduardo FREITAS, Alexandre JORDAN, Marie LOYE, Virginie MAILLARD, Nils PANCHAUD, Valérie PERROUD, Yvan RIGOLI, Kimberley ROH, Clémentine ROOS, Fanny ROUX-EBENER, Océane SAVIOZ, Victor TEMELKOV, Marc VOUTAZ, Vasco ZANGADO.

Les 8 membres suivants ont donné leur démission : Nicolas CHAPPOT, François-Joseph CLIVAZ, Anne JANNIN MANUEL, Yannick REVAZ, Nadia ROESNER, Véronique THOMET, Pierre-Yves VANNAY, Laure YERGEN.

Le comité propose d'expulser Danielle FAUTH de notre association.

L'assemblée accepte à l'unanimité toutes les demandes d'admissions, les démissions et l'expulsion.

9. Divers

Le Président clôt l'assemblée générale à 17h00 et passe la parole à Pierrot Quarroz pour la présentation du programme des festivités du 50^{ème} anniversaire de Comptaval.

Nendaz, le 9 juin 2022

Pour le procès-verbal :

Clément Moix, membre du comité